



Fiche de données de sécurité

Copyright,2021, Copyright, 2019, Meguiar's, Inc. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits Meguiar's, Inc. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable Meguiar's, Inc., et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

| | | | |
|--------------------------|------------|---|------------|
| Référence FDS: | 37-9223-1 | Numéro de version: | 1.01 |
| Date de révision: | 08/07/2021 | Annule et remplace la version du : | 24/06/2021 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

Carpet Cleaner, G94

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Utilisation dans l'industrie automobile.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: MEGUIAR'S France, 3 rue de Verdun - Bât.D - 78590 Noisy le Roi
Téléphone: 01 30 80 02 16
E-mail: serviceclients@meguiars.com
Site internet www.meguiars.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles :

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Générale:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Intervention ::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient conformément à la réglementation locale/ régionale/nationale/ internationale.

Note sur l'étiquetage

Mise à jour selon le règlement des détergents

Ingrédients requis selon le règlement n° 648/2004 (non requis sur une étiquette industrielle): < 5% de Surfactants non-ioniques, EDTA et ses sels. Contient: Parfums, d-limonène, Citronellol, Hexyl cinnamal.

Classé Eye 2A et Skin 2 sur la base de tests

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

| Ingrédient | Identifiant(s) | % | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] |
|--|--|------------|--|
| Ingrédients non dangereux | Mélange | 80 - 100 | Substance non classée comme dangereuse |
| Métasilicate de disodium | (N° CAS) 6834-92-0 (N° CE) 229-912-9 | 0,5 - 1,5 | Corr. cutanée 1B, H314 STOT SE 3, H335 Met. Corr. 1, H290 |
| OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE | (N° CAS) 1643-20-5 (N° CE) 216-700-6 | 0,5 - 1,5 | Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 |
| Alcools, C9-11, éthoxylés | (N° CAS) 68439-46-3 | 0,5 - 1,5 | Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 |
| Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl de coco bis(hydroxyéthyl)méthyles, chlorures | (N° CAS) 70750-47-9 (N° CE) 274-846-6 | 0,07 - 0,7 | Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Aquatique aigüe 1, H400,M=10 Tox. aquatique chronique 2, H411 |

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

| Ingrédient | Identifiant(s) | Limites de concentration spécifique |
|---------------------------|---------------------|---|
| Alcools, C9-11, éthoxylés | (N° CAS) 68439-46-3 | (C >= 10%) Lésions oculaires 1, H318 (5% <= C < 10%) Irr. des yeux 2, H319 |

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Ce matériau est incombustible. Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|--------------------------|------------------------|
| Monoxyde de carbone | Pendant la combustion. |
| Dioxyde de carbone | Pendant la combustion. |
| Vapeurs ou gaz irritants | Pendant la combustion. |

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Diluer avec un important excès d'eau. Ajouter, avec précaution et en mélangeant, un acide dilué approprié tel que l'acide sulfamique ou de l'acide acétique. Vérifier la neutralité. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient métallique, revêtu intérieurement de polyéthylène. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Ne pas fermer pendant 48 heures. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Tenir hors de portée des enfants. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Protéger du rayonnement solaire. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart de produits alimentaires ou pharmaceutiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8

pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

| Matériel | Épaisseur (mm) | Temps de pénétration |
|-----------------|----------------------------|----------------------------|
| Polymère laminé | Pas de données disponibles | Pas de données disponibles |

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

| | |
|--|---|
| Etat physique: | Liquide |
| Couleur | Clair incolore, Jaune pâle |
| Odeur | Odeur plaisante |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point de fusion / point de congélation | <i>Non applicable.</i> |
| Point/intervalle d'ébullition: | 100 °C |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Non applicable. |
| Limites d'inflammabilité (LEL) | <i>Non applicable.</i> |
| Limites d'inflammabilité (UEL) | <i>Non applicable.</i> |
| Point d'éclair: | > 93,3 °C [Méthode de test:Pensky-Martens Closed Cup] [Conditions:ASTM D93-90] |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Non applicable.</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| pH | 12,5 - 13,5 |
| Viscosité cinématique | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Hydrosolubilité | Totale |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Coefficient de partage n-octanol / eau | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Pression de vapeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité | 1 g/ml [Conditions:Environ] |
| Densité relative | 1 [Réf. Standard :Eau = 1] [Conditions:Environ] |
| Densité de vapeur relative | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

| | |
|------------------------------|---|
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Taux d'évaporation: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Masse moléculaire: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Acides forts

Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|------------------|------------------|
| Non applicable | |

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouffures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|-------------------------------|-----------|------------|---|
| Produit | Cutané | | Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg |
| Produit | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg |
| OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE | Ingestion | Souris | LD50 2 700 mg/kg |
| Alcools, C9-11, éthoxylés | Cutané | Lapin | LD50 > 2 000 mg/kg |
| OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE | Cutané | Lapin | LD50 3 536 mg/kg |
| Métasilicate de disodium | Cutané | Lapin | LD50 > 4 640 mg/kg |
| Alcools, C9-11, éthoxylés | Ingestion | Rat | LD50 1 378 mg/kg |
| Métasilicate de disodium | Ingestion | Rat | LD50 500 mg/kg |

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

| Nom | Organismes | Valeur |
|---------------------------|------------|----------|
| Alcools, C9-11, éthoxylés | Lapin | Irritant |
| Métasilicate de disodium | Lapin | Corrosif |

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

| Nom | Organismes | Valeur |
|---------------------------|------------------------|----------|
| Alcools, C9-11, éthoxylés | Jugement professionnel | Corrosif |
| Métasilicate de disodium | Lapin | Corrosif |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Organismes | Valeur |
|-------------------------------|---------------|---------------|
| Alcools, C9-11, éthoxylés | Cochon d'Inde | Non-classifié |
| OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE | Cochon d'Inde | Non-classifié |
| Métasilicate de disodium | Souris | Non-classifié |

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

| Nom | Route | Valeur |
|---------------------------|----------|--------------|
| Alcools, C9-11, éthoxylés | In vitro | Non mutagène |
| Métasilicate de disodium | In vitro | Non mutagène |
| Métasilicate de disodium | In vivo | Non mutagène |

Cancérogénicité

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

| Nom | Route | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|---------------------------|-----------|--|------------|---------------------|----------------------|
| Alcools, C9-11, éthoxylés | Cutané | Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine | Rat | NOAEL 250 mg/kg/day | 2 génération |
| Alcools, C9-11, éthoxylés | Cutané | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat | NOAEL 250 mg/kg/day | 2 génération |
| Alcools, C9-11, éthoxylés | Cutané | Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine | Rat | NOAEL 100 mg/kg/day | 2 génération |
| Métasilicate de disodium | Ingestion | Non classifié pour les effets sur le développement | Souris | NOAEL 200 mg/kg/day | Pendant la grossesse |

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|---------------------------|------------|------------------------------------|---|---------------------------|----------------------|--------------------|
| Alcools, C9-11, éthoxylés | Inhalation | Irritation des voies respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Non disponible | NOAEL Non disponible | Pas disponible |
| Métasilicate de disodium | Inhalation | Irritation des voies respiratoires | Peut provoquer une irritation respiratoire. | Classification officielle | NOAEL Non disponible | |

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|---------------------------|-----------|---|---|------------|-----------------------|--------------------|
| Alcools, C9-11, éthoxylés | Cutané | Rénale et / ou de la vessie système hématopoïétique | Non-classifié | Rat | NOAEL 125 mg/kg/day | 13 semaines |
| Métasilicate de disodium | Ingestion | Rénale et / ou de la vessie | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Chien | LOAEL 2 400 mg/kg/day | 4 semaines |
| Métasilicate de disodium | Ingestion | Système endocrine sang | Non-classifié | Rat | NOAEL 804 mg/kg/day | 3 Mois |
| Métasilicate de disodium | Ingestion | Coeur Foie | Non-classifié | Rat | NOAEL 1 259 mg/kg/day | 8 semaines |

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel | N° CAS | Organisme | Type | Exposition | Test point final | Test résultat |
|-------------------------------|------------|-------------------|--------------|------------|------------------|---------------|
| Alcools, C9-11, éthoxylés | 68439-46-3 | Vairon de Fathead | Expérimental | 96 heures | LC50 | 8,5 mg/l |
| Alcools, C9-11, éthoxylés | 68439-46-3 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | EC50 | 45 mg/l |
| Alcools, C9-11, éthoxylés | 68439-46-3 | Puce d'eau | Expérimental | 48 heures | EC50 | 2,686 mg/l |
| Alcools, C9-11, éthoxylés | 68439-46-3 | Vairon de Fathead | Expérimental | 30 jours | NOEC | 0,73 mg/l |
| Alcools, C9-11, éthoxylés | 68439-46-3 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | NOEC | 1,2 mg/l |
| OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE | 1643-20-5 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | EC50 | 0,11 mg/l |
| OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE | 1643-20-5 | Medaka | Expérimental | 96 heures | LC50 | 30 mg/l |
| OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE | 1643-20-5 | Puce d'eau | Expérimental | 48 heures | EC50 | 2,2 mg/l |
| OXYDE DE DODECYLDIMETHYLAMINE | 1643-20-5 | Vairon de Fathead | Expérimental | 302 jours | NOEC | 0,42 mg/l |

| | | | | | | |
|--|------------|---------------|--------------|-----------|-------|-------------|
| LAMINE | | | | | | |
| OXYDE DE DODECYLDIMETHY LAMINE | 1643-20-5 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | NOEC | 0,0049 mg/l |
| OXYDE DE DODECYLDIMETHY LAMINE | 1643-20-5 | Puce d'eau | Expérimental | 21 jours | NOEC | 0,36 mg/l |
| Métasilicate de disodium | 6834-92-0 | Algues vertes | Estimé | 72 heures | EC50 | >345,4 mg/l |
| Métasilicate de disodium | 6834-92-0 | Poisson zèbre | Expérimental | 96 heures | LC50 | 210 mg/l |
| Métasilicate de disodium | 6834-92-0 | Algues vertes | Estimé | 72 heures | EC10 | 34,5 mg/l |
| Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl de coco bis(hydroxyéthyl)méthyles, chlorures | 70750-47-9 | Boue activée | Expérimental | 3 heures | EC10 | 10,9 mg/l |
| Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl de coco bis(hydroxyéthyl)méthyles, chlorures | 70750-47-9 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | EC50 | 0,414 mg/l |
| Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl de coco bis(hydroxyéthyl)méthyles, chlorures | 70750-47-9 | Poisson zèbre | Expérimental | 96 heures | LC50 | 1,84 mg/l |
| Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl de coco bis(hydroxyéthyl)méthyles, chlorures | 70750-47-9 | Algues vertes | Expérimental | 72 heures | ErC10 | 0,121 mg/l |
| Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl de coco bis(hydroxyéthyl)méthyles, chlorures | 70750-47-9 | Puce d'eau | Expérimental | 21 jours | NOEC | 0,268 mg/l |

12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel | N° CAS | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|--------------------------------|------------|--|----------|-------------------------------|------------------|--------------------------------|
| Alcools, C9-11, éthoxylés | 68439-46-3 | Expérimental Biodégradation | 28 jours | Demande biologique en oxygène | 88 % en poids | OECD 301F - Manometric Respiro |
| OXYDE DE DODECYLDIMETHYLA MINE | 1643-20-5 | Expérimental Biodégradation | 28 jours | évolution dioxyde de carbone | 95,27 % en poids | OCDE 301B - Mod. CO2 |
| Métasilicate de disodium | 6834-92-0 | Données non disponibles ou insuffisantes | | | N/A | |

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

| Matériel | CAS N° | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|--------------------------------|------------|----------------------------|-------|---|---------------|---|
| Alcools, C9-11, éthoxylés | 68439-46-3 | Estimé Bioconcentration | | Facteur de bioaccumulation | 31 | Estimation : Facteur de bioaccumulation |
| OXYDE DE DODECYLDIMETHYLA MINE | 1643-20-5 | Estimé Bioconcentration | | Lod du Coefficient de partage octanol/eau | 1.85 | Méthode non standard |
| Métasilicate de disodium | 6834-92-0 | Données non disponibles ou | N/A | N/A | N/A | N/A |

| | | | | | | |
|--|------------|--------------------------------------|----------|---|--|-----------|
| | | insuffisantes pour la classification | | | | |
| Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl de coco bis(hydroxyéthyl)méthyles, chlorures | 70750-47-9 | Estimé Bioconcentratie | | Lod du Coefficient de partage octanol/eau | -0.12 | |
| Composés de l'ion ammonium quaternaire, alkyl de coco bis(hydroxyéthyl)méthyles, chlorures | 70750-47-9 | Expérimental Biodégradation | 28 jours | Demande biologique en oxygène | 70 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO | OCDE 301D |

12.4. Mobilité dans le sol:

| Matériel | CAS N° | Type de test | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|--------------------------------|-----------|-----------------------------|--------------|---------------|----------------------|
| OXYDE DE DODECYLDIMETHYLA MINE | 1643-20-5 | Estimé Mobilité dans le sol | Koc | 1 100 l/kg | ACD/Labs ChemSketch™ |

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

Les agents tensio-actifs contenus dans cette préparation sont en conformité avec les critères de biodégradabilité établis selon le règlement Européen 648/2004 sur les détergents.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

07 06 01* Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

| | Transport routier (ADR) | Transport aérien (IATA) | Transport maritime (IMDG) |
|--|---|---|---|
| 14.1 Numéro UN | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.4 Groupe d'emballage | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| 14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations |
| 14.7 Transport maritime en vrac selon l'Annexe II de la convention Marpol 73/78 et code IBC | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Température de régulation | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Température critique | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Code tunnel ADR | Pas de données de tests disponibles. | Non applicable. | Pas de données de tests disponibles. |
| Code de classification ADR | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Catégorie de transport ADR | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Coefficient multiplicateur ADR | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| Code de ségrégation IMDG | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

Tableau des maladies professionnelles

| | |
|-------|---|
| 49 | Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines |
| 49bis | Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine |
| 84 | Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde. |

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

| | |
|------|---|
| H290 | Peut être corrosif pour les métaux. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Raison de la révision:

Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le

suiwi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de Meguiar's, Inc. France sont disponibles sur www.meguiars.fr